

Note de présentation du budget primitif 2026

Budget annexe ZAC du Cruchet (Ecommoy)

Les budgets des zones d'activités sont retracés dans le cadre d'une comptabilité de stocks, qui prévoit que toutes les dépenses et les recettes sauf le capital de la dette sont passées en fonctionnement et virées en fin d'année en investissement. Cela a pour effet de générer beaucoup d'écritures d'ordre pour parfois peu d'écritures réelles.

1. La section de fonctionnement

1.1 Données chiffrées

Recettes de fonctionnement :	2 123 852.97 €
Dépenses de fonctionnement :	- 2 123 586.91 €
Excédent prévu :	+ 266.06 €

1.2 Analyse

- Les dépenses réelles de fonctionnement sont de 16 955 € consistant dans 2 000 € pour des travaux éventuels et 14 955 € d'intérêts d'emprunt.

- Les recettes réelles comprennent 620 253.47 € d'excédent reporté et 181 500 € de ventes de terrains (représentant 12 100 m² sur les 28 832 m² restant à vendre).

Un emprunt de 960 000 € avait été souscrit en 2016, avec un capital restant dû au 01/01/2026 de 559 175 €.

2. La section d'investissement

1.1 Données chiffrées

Recettes d'investissement :	2 091 676.91 €
Dépenses d'investissement :	- 2 091 419.42 €
Excédent prévu :	+ 257.49 €

1.2 Analyse

- Les dépenses réelles d'investissement sont de 784 276 € consistant dans 737 502 € de déficit reporté et 46 774 € de remboursement de capital d'emprunt.

- Les recettes réelles sont nulles.

Note de présentation du budget primitif 2026

Budget annexe Zone du Gué (Teloché)

1. La section de fonctionnement

1.1 Données chiffrées

Recettes de fonctionnement	374 322.00 €
Dépenses de fonctionnement	- 374 287.81 €
Excédent prévu	+ 34.19 €

1.2 Analyse

- Les dépenses réelles de fonctionnement sont de 123 831.55 € comprenant 2 000 € pour des travaux éventuels, 111 712.55 € de déficit reporté, 10 € de régularisation de TVA et 10 109 € d'intérêts d'emprunt.

- Les recettes réelles sont de 121 170 € de ventes de terrains.

Un emprunt de 700 000 € avait été souscrit en 2019, avec un capital restant dû au 01/01/2026 de 423 188 €.

2. La section d'investissement

2.1 Données chiffrées

Recettes d'investissement	423 187.82 €
Dépenses d'investissement	- 286 793.00 €
Excédent prévu	+ 136 394.82 €

2.2 Analyse

Les dépenses réelles d'investissement sont 43 750 € de remboursement de capital d'emprunt et les recettes réelles de 182 840.47 € d'excédent reporté.

Note de présentation du budget primitif 2026 Budget annexe Pôle enfance-jeunesse

Le service PEJ est au plan juridique un Service Public Administratif (SPA), financé en partie par le budget général.

1. La section de fonctionnement

1.1 Données chiffrées

La section de fonctionnement s'équilibre à 4 277 603 €, contre 4 042 115 € au budget 2025 soit + 235 488 € (+ 5.83%).

1.2 Analyse

L'évolution des recettes et des dépenses entre 2025 et 2026 est la suivante :

	2025	2026	# 2025-2026 en valeur	# 2025-2026 en %
011 - Charges à caractère général	541 421 €	538 101 €	-3 320 €	-0.61%
012 - Charges de personnel	3 188 754 €	3 369 493 €	180 739 €	5.67%
014 - Atténuations de produits	135 800 €	134 500 €	-1 300 €	100.00%
65 - Autres charges	91 209 €	151 000 €	59 791 €	65.55%
68 - Provisions	300 €	500 €	200 €	100.00%
Total dépenses réelles	3 957 484 €	4 193 594 €	236 110 €	5.97%
042 - Amortissements	31 556 €	45 309 €	13 753 €	43.58%
023 - Virement à l'investissement	53 075 €	38 700 €	-14 375 €	-27.08%
Total dépenses d'ordre	84 631 €	84 009 €	-622 €	-0.73%
Total dépenses	4 042 115 €	4 277 603 €	235 488 €	5.83%

	2025	2026	# 2025-2026 en valeur	# 2025-2026 en %
70-produits divers	842 105 €	812 079 €	-30 026 €	-3.57%
74-subventions	3 028 324 €	3 372 580 €	344 256 €	11.37%
dont subvention budget général	1 740 890 €	2 013 380 €	272 490 €	15.65%
75- autres produits	0 €	50 000 €		
013 - atténuation de charges	83 259 €	5 000 €	-78 259 €	-93.99%
002-excédent reporté	87 224 €	37 617 €	-49 607 €	-56.87%
Total recettes réelles	4 040 912 €	4 277 276 €	236 364 €	5.85%
042 - Amortissements	1 203 €	327 €	-876 €	-72.82%
Total recettes d'ordre	1 203 €	327 €	-876 €	-72.82%
Recettes	4 042 115 €	4 277 603 €	235 488 €	5.83%

En dépenses, l'évolution du chapitre 011 (charges à caractère général) est négative car réajustée aux dépenses réelles 2025.

Sur le chapitre 012, l'évolution est nettement plus importante (+ 180 739 € soit + 5.67%) du fait de l'évolution du coût salarial et de la nécessité d'avoir plus d'encadrants pour pallier à une fréquentation des services qui continue à augmenter depuis la fin de la crise sanitaire.

En recettes, le chapitre 70 (produits divers), qui comprend la facturation aux familles, prévoit une évolution de - 30 026 € du fait d'une baisse des remboursements pour mises à disposition.

Le chapitre 74 (subventions) prévoit une augmentation de 344 256 €, avec une subvention d'équilibre du budget général qui augmente de 272 490 €, dont 125 000 € sont dus à la prise de compétence « Animation de la Vie Sociale », avec des recettes équivalentes intégrées dans le budget général.

À noter également une baisse de 78 259 € du chapitre 013 qui s'explique en grande partie par un transfert vers le chapitre 75, à hauteur de 50 000 €.

2. La section d'investissement

La section d'investissement du budget s'équilibre en dépenses et recettes à 104 319 € contre 146 890 € en 2025.

Les dépenses réelles d'investissement concernent le déficit reporté (7 864 € des travaux sur les bâtiments (42 681 €), des achats de mobilier (31 886 €) et d'équipements (16 159 €).

Note de présentation du budget primitif 2026

Budget annexe Déchets

Le service Déchets est au plan juridique un Service Public Industriel et Commercial (SPIC), financé par la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) payé par les usagers du service, sans possibilité de financement par le budget général.

1. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à 2 530 486 €, contre 2 466 191 € en 2025, soit + 64 295 € + 2.61%).

L'évolution des dépenses entre 2025 et 2026 est la suivante :

	2025	2026	# 2025-2026 en valeur	# 2025-2026 en %
011 - Charges à caractère général	2 007 636 €	2 013 660 €	6 024 €	0.30%
012 - Charges de personnel	272 830 €	214 410 €	-58 420 €	-21.41%
022 - Dépenses imprévues	58 893 €	0 €	-58 893 €	-100.00%
65 - Autres charges	21 205 €	21 900 €	695 €	3.28%
66 - Intérêts d'emprunt	5 000 €	2 175 €	-2 825 €	-56.50%
67 - Charges exceptionnelles	5 000 €	3 000 €	-2 000 €	-100.00%
68 - Provisions	2 000 €	2 000 €	0 €	100.00%
Total dépenses réelles	2 372 564 €	2 257 145 €	-115 419 €	-4.86%
042 - Amortissements	93 627 €	163 341 €	69 714 €	74.46%
023 - Virement à l'investissement	0 €	110 000 €	110 000 €	100.00%
Total dépenses d'ordre	93 627 €	273 341 €	179 714 €	191.95%
Total dépenses	2 466 191 €	2 530 486 €	64 295 €	2.61%

Presque tous les chapitres de dépenses baissent en 2026 sauf le 011 car 2025 a été une année particulière du fait de la distribution des bacs. Les dépenses imprévues sont supprimées à compter de 2026.

L'évolution des recettes entre 2025 et 2026 est la suivante :

	2025	2026	# 2025-2026 en valeur	# 2025-2026 en %
70 - Produits divers	1 893 719 €	1 913 916 €	20 197 €	1.07%
74 - Subventions	467 900 €	400 000 €	-67 900 €	-14.51%
75 - Autres produits	1 669 €	0 €	-1 669 €	-100.00%
77 - Produits exceptionnels	1 800 €	0 €	-1 800 €	-100.00%
002-excédent reporté	86 066 €	197 436 €	111 370 €	129.40%
Total recettes réelles	2 451 154 €	2 511 352 €	60 198 €	2.46%
042 - Amortissements	15 037 €	19 134 €	4 097 €	27.25%
Total recettes d'ordre	15 037 €	19 134 €	4 097 €	27.25%
Recettes	2 466 191 €	2 530 486 €	64 295 €	2.61%

Les subventions baissent car une subvention spécifique de l'Ademe a été perçue en 2025.

2. La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 470 890 €, contre 770 371 € en 2025 donc une baisse importante due au fait que l'achat des bacs pour la collecte des ordures ménagères et des emballages en porte à porte a été réalisé en 2025.

En 2026, sont prévus l'achat d'un camion pour le transport des bacs pour 40 000 €, 101 541 € d'achat de matériel (abribacs, etc) et 203 000 € pour l'installation de systèmes de contrôle d'accès dans les 2 déchetteries.

Note de présentation du budget primitif 2026

Budget annexe Assainissement collectif

Le service Assainissement est au plan juridique un Service Public Industriel et Commercial (SPIC), financé par la Redevance d'Assainissement payé par les usagers du service, sans possibilité de financement par le budget général.

1. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à 830 516 €, contre 881 597 en 2025, soit - 51 081 € - 5.79%). Cette baisse est due à des écritures comptables spécifiques en 2025.

L'évolution des dépenses entre 2025 et 2026 est la suivante :

	2025	2026	# 2025-2026 en valeur	# 2025-2026 en %
011 - Charges à caractère général	204 708 €	208 100 €	3 392 €	1.66%
012 - Charges de personnel	80 000 €	80 385 €	385 €	0.48%
022 - Dépenses imprévues	13 975 €	0 €	-13 975 €	-100.00%
65 - Autres charges	90 000 €	70 000 €	-20 000 €	-22.22%
66 - Charges financières	47 502 €	45 360 €	-2 142 €	-4.51%
67 - Charges exceptionnelles	52 001 €	30 000 €	-22 001 €	100.00%
68 - Provisions	1 000 €	1 000 €	0 €	0.00%
Total dépenses réelles	489 186 €	434 845 €	-54 341 €	-11.11%
042 - Amortissements	392 411 €	395 671 €	3 260 €	0.83%
023 - Virement à l'investissement	0 €	0 €	0 €	0.00%
Total dépenses d'ordre	392 411 €	395 671 €	3 260 €	0.83%
Total dépenses	881 597 €	830 516 €	-51 081 €	-5.79%

L'évolution des recettes entre 2025 et 2026 est la suivante :

	2025	2026	# 2025-2026 en valeur	# 2025-2026 en %
70 - Produits divers	529 000 €	531 000 €	2 000 €	0.38%
74 - Subventions	50 000 €	0 €	-50 000 €	100.00%
75 - Autres produits	10 €	0 €	-10 €	100.00%
77 - Produits exceptionnels	1 000 €	0 €	-1 000 €	100.00%
002-excédent reporté	178 346 €	175 868 €	-2 478 €	-1.39%
Total recettes réelles	758 356 €	706 868 €	-51 488 €	-6.79%
042 - Amortissements	123 241 €	123 648 €	407 €	0.33%
Total recettes d'ordre	123 241 €	123 648 €	407 €	0.33%
Recettes	881 597 €	830 516 €	-51 081 €	-5.79%

Les recettes sont stables sauf une baisse du chapitre 74 due à une subvention en moins.

2. La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 2 318 940 €, contre 2 102 378 € en 2025, soit + 216 562 € (+ 10.30%).

Les dépenses réelles d'investissement prévues concernent :

- des travaux sur les réseaux eaux usées et les stations d'épuration pour 1 899 639 €
- le remboursement en capital des emprunts pour 115 653 €
- des amortissements de subventions pour 123 648 €.

Les recettes réelles sont l'excédent reporté (1 575 632 €), l'excédent capitalisé (200 000 €) et des subventions (67 437 €).

Note de présentation du budget primitif 2026

Budget annexe Assainissement Non collectif (SPANC)

Le service Assainissement non collectif (SPANC), qui était géré en prestation en 2024, est à nouveau géré depuis le 01/01/2025 dans le cadre d'une délégation de service public regroupant les assainissements collectif et non collectif.

1. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à 2 115 €, contre 3 363 € en 2025.

En dépenses, il est prévu 1 915 € d'admissions en non-valeur et 200 € de provision pour impayés.

En recettes, il est prévu 2 115 € d'excédent reporté.

2. La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 6 914.53 €, correspondant à l'excédent reporté en recette et de l'achat de matériel en dépenses.